

ACTIVITÉ DU CERCLE DE QUÉBEC DE L'IMAQ

TITRE : LA CO-MÉDIATION : PRATIQUE ET ENJEUX

La pratique de la médiation est multiple, que ce soit en raison des contextes, des lieux de pratique, des approches utilisées, ou de la personne elle-même. Si chaque médiation est unique, qu'en est-il d'une pratique en co-médiation? Fréquemment utilisée à des fins de formation et largement utilisée en Europe, cette pratique peut s'avérer fort pertinente à la condition de se doter des bons moyens pour en faire une expérience d'équipe réellement efficace et bénéfique pour les parties, les médiateurs et la démarche dans son ensemble.



Les projets de médiation sociale de l'organisme de justice alternative *L'Autre Avenue* favorisent la pratique de la co-médiation depuis plus d'une décennie. Lors de cet échange interactif et alimenté par l'expérience des participants, Lisa-Marie Roy, responsable de la formation en médiation sociale à *L'Autre Avenue*, échangera à ce propos afin de mettre en lumière les enjeux et conditions gagnantes à cette pratique.

DATE : MERCREDI, LE 24 JANVIER 2018

HORAIRE : 7 h 30 à 9 h - Déjeuner-causerie

LIEU : École nationale d'administration publique (ÉNAP), 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Coût : Membres IMAQ..... 30 \$ (taxes incluses) Non-membres IMAQ..... 35 \$ (taxes incluses)
 Étudiants (à temps plein) 25 \$ (taxes incluses)

Nom et titre			
Courriel		Téléphone	
<input type="checkbox"/> Paiement par chèque : Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, 1445, rue Stanley, bureau 1501, Montréal (Québec) H3A 3T1			
<input type="checkbox"/> Paiement par carte de crédit		<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> Mastercard
Numéro de la carte	Expiration (mm/aa)	Code de sécurité	Montant
Nom figurant sur la carte		Adresse complète de facturation	

Transmettre avant le 18 janvier 2018 par courriel à lbolduc@imaq.org ou par télécopieur au 514-282-2214

LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT PAYABLES À L'AVANCE. Veuillez noter que si nous n'avons pas reçu votre paiement le jour de l'événement, nous nous réservons le droit d'exiger un paiement (chèque, Visa ou Mastercard) lors de votre arrivée à l'événement. La date limite d'annulation est le **18 janvier 2018**. Après cette date, toute annulation fera l'objet d'une facturation. Les remplacements sont permis en tout temps pourvu que la permanence de l'IMAQ en soit avisée au préalable. *TVQ : 1015607021 • TPS : 141180976 RT.*

Inscription préalable obligatoire. Tout changement sera communiqué aux gens inscrits seulement.

Reconnaissance des compétences : Barreau du Québec : Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire pour une durée de 1 h 30. Numéro d'activité : 10104135. Autres ordres professionnels : Veuillez suivre les directives relatives à la reconnaissance des compétences déterminées par votre ordre professionnel.

Pour information : Lucie Bolduc, IMAQ 514-282-3327 | 1 855-482-3327 ou Marie Gagnon, Cercle de Québec IMAQ 418-806-1033.

En vous inscrivant à cette activité, vos coordonnées seront ajoutées à la liste d'envoi de l'IMAQ pour vous tenir informé(e) de ses activités de formation et autres. Veuillez nous informer si vous ne désirez pas être inscrit(e) à cette liste.

Avec l'appui de